



BAREMES HONORAIRES

VENTES

Prix de vente*	Honoraires vendeur TTC Par forfait / pourcentage
Jusqu'à 45 000€	4500€
De 45 001€ à 70 000€	9%
De 70 001€ à 130 000€	8%
De 130 001€ à 185 000€	7%
De 185 001€ à 240 000€	6%
De 240 001€ à 340 000€	5%
Au-delà de 340 001€	4,9%

*Honoraires calculé sur le prix de vente, concernant l'habitation, immeubles, terrain, fonds de commerces, murs commerciaux, parkings, garages. Inclus une TVA à 20%.

Mandat de vente : honoraires à la charge du vendeur.

Si une délégation de mandat intervient les honoraires applicables sont ceux prévus et signés dans le mandat initial.

Mandat de recherche : honoraires à la charge de l'acquéreur selon barème ci-dessus.

Avis de valeur / Estimation immobilière : 300€ TTC

Offerte dans le cadre d'un mandat

HABILITATION

Carte de Transaction professionnelle n°1310 2024 000 000 023 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille conformément à la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.



Toutes transactions immobilières – Vente
Tel : 0621415299 – mail : chrismoreau@icloud.com
2, Rue des Catalans 1007 Marseille
Carte professionnelle : CPI 1310 2024 000 000 023
Valable jusqu'au 21/02/2027

